

REUNION DU COMITE DU TC LUTECE LUNDI 22 MARS 2021

EN VISIO CONFERENCE

Étaient présents es : Christian RIZZOLI, Viviane LAURENT, Pascale GUERET, Françoise CURY RAINGEARD, Mélanie HARRAULT, Sidonie HERVE, Philippe LENCAUCHEZ, Michel DESWERT, Gérard LUCAS, Stéphane ALLAERT

Invitée : Annick RIZZOLI, démissionnaire du poste de Présidente du TC LUTECE

--o--

Ordre du Jour :

- Présentation de la démission de la présidente du TC LUTECE, Annick RIZZOLI,
- Élection pour la présidence du club
- Nomination du Trésorier et Trésorier Adjoint
- Questions diverses

Suite à sa nomination comme Présidente du Comité de Paris de Tennis. Annick RIZZOLI a présenté sa démission en tant que Présidente du club.

Un appel à candidature a été lancé, une seule personne y a répondu, Christian RIZZOLI.

Il occupait précédemment le poste de Trésorier.

Conformément aux statuts du TENNIS CLUB LUTECE, le comité directeur procède au vote pour la présidence du club TC LUTECE.

Sur 10 présents : 10 ont voté pour Christian RIZZOLI

Christian RIZZOLI est élu à l'unanimité des présents. Il est donc le nouveau Président du TC LUTECE.

Christian RIZZOLI propose au poste de Trésorier, Philippe LENCAUCHEZ qui accepte. Christian RIZZOLI propose au poste de Trésorier Adjoint, Michel DESWERT qui accepte.

Le bureau se compose donc à compter de ce jour, lundi 22 février 2021 de :

- Christian RIZZOLI, Président
- Philippe LENCAUCHEZ, Trésorier
- Michel DESWERT, Trésorier Adjoint
- Viviane LAURENT-DELAGRANGE, Secrétaire

Les modifications seront faites auprès de la Préfecture.

Questions diverses :

. Proposition de nommer Annick Rizzoli comme Présidente d'honneur en binôme avec Gérard Lucas. Cette proposition est acceptée par les membres du Comité. Elle aura un avis consultatif comme Gérard Lucas, Philippe Lencauchez et Stéphane Allaert

. Point trésorerie :

- Le montant des cotisations non rentrées s'élève à 5000 euros.
 - L'annulation des cours représente une somme de 75000 euros à ce jour.
- Nous avons demandé une aide gouvernementale de 10 000 euros en décembre et janvier. C'est en cours de traitement.

Les enseignants et Philippe Lencauchez, sont toujours en chômage partiel pour la partie de leurs horaires annulée pour cause de couvre-feu.
Notre prestataire Platinum a fait une demande pour l'exonération des charges.
Quelques subventions nous ont été octroyées.

. Point sur le projet de couverture du cours extérieur :

Nous nous sommes orientés vers une couverture sous forme dite de « préau » (cf. Stade Déjerine). Un premier devis nous a été présenté pour un montant de 300 000 euros. Nous attendons deux autres propositions.

Une partie du financement de ce projet de couverture sera prise en charge par le Comité de Paris de tennis.

Nous avons adressé une lettre R.A.R à l'architecte pour qu'il nous fasse part de sa réponse. Comme vous le savez, les précédentes propositions n'ont pas eues son aval.

Nous pensons que, compte tenu de la jurisprudence en la matière, en appuyant notre demande sur la de nouveaux besoins pour le club peut être accepté.

Nous attendons également la réponse de la Direction de la Jeunesse et des Sports

. Point travaux :

- courts supérieurs : un relamping en LED sera effectué en août 2021
- courts inférieurs : un resurfaçage des terrains sera également effectué en août 2021.

La surface des courts supérieurs devrait être changée l'an prochain, toujours en gazon pour des contraintes dues au poids à ne pas dépasser.

. Sport/Etudes :

Philippe Lencauchez nous informe que, dans le cadre de « Sport Études » deux collèges-lycées seraient intéressés par cette démarche :

- Paul Valéry à Paris 12ème
- Henri Bergson à Paris 19ème

Alex Djordjevic est l'enseignant auprès duquel les parents intéressés peuvent se renseigner. Actuellement trois ou quatre parents l'ont contacté.

. Nouvelles fédérales :

Annick Rizzoli a été élue au COMEX de la FFT où elle est membre de la commission en charge des appels d'offre et achats.

Elle nous communique quelques informations sur la prochaine édition 2021 du Tournoi de Roland GARROS

- Deux sessions seront programmées, une session de jour et une de nuit. La FFT a fait ses prévisions sur une jauge de 5000 spectateurs/session. Dans l'éventualité de nouvelles conditions sanitaires, la jauge sera bien évidemment revue.

L'ouverture de la billetterie va se faire prochainement mais on ne pourra pas choisir sa place.

. Rencontres pour les matchs d'équipes : un sondage sera fait auprès des clubs pour reporter les championnats à partir de mai-juin ou tout simplement les annuler cette année.

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, la SEANCE EST LEVEE A 20 HEURES

TENNIS CLUB LUTECE
Christian RIZZOLI,
Président